

Livraisons d'AMAP et de groupes de consommateurs

Nous proposons des livraisons de nos produits sur le sud-ouest, mais il est important de regrouper un volume suffisant pour limiter les coûts de transport. Actuellement plusieurs groupes sont livrés le même jour, cela permet à la fois une rémunération correcte pour nous et un prix très attractif pour les consommateurs. Nous tenons à effectuer les distributions personnellement, donc nous évitons le co-transport malgré les avantages que cela peut présenter.

Les livraisons s'échelonnent d'octobre à avril tous les 4 semaines. Chaque adhérent peut choisir ses pommes parmi les variétés disponibles, souvent 3 par livraison. En plus des pommes nous proposons notre jus de pomme, du vinaigre cidre et purée de pomme. Le contrat AMAP prévoit un engagement pour le consommateur d'acheter 3 fois 6 kg de pommes au minimum pour la saison complète. Avant chaque commande, le ou la référent(e) du groupe reçoit un fichier informatique avec le descriptif des pommes disponibles (variété, type gustatif, usage, capacité de conservation etc.) et un fichier de commande. Le tarif est fixé pour la saison d'octobre à avril.

Si vous êtes intéressés, contactez nous à l'aide du formulaire de contact, nous vous adresserons d'avantage de détails.